



**NOTE COMPLEMENTAIRE
PROGRAMME D'ETUDES PREALABLES AU PAPI**

Cette note complémentaire fait suite au rapport d'instruction produit par la DREAL Nouvelle-Aquitaine en novembre 2021 sur le dossier du programme d'études préalables au PAPI du bassin aval du gave de Pau déposé le 4 août 2021. Comme indiqué lors de la rencontre avec la DREAL et la DDTM le 14 décembre 2021, le dossier présenté par le SMBGP s'inscrit dans la continuité de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'inondation du bassin aval du gave de Pau et du cahier des charges PAPI 3 2021. Il est l'aboutissement d'une importante phase d'échanges et concertations, avec de nombreuses rencontres, qui a duré plus de 18 mois.

Il vise notamment, sur la base d'un diagnostic concis du territoire (une vingtaine de pages maximum – cf. cahier des charges) à identifier les études nécessaires pour établir un diagnostic approfondi, permettant la définition de la stratégie d'action et prévention des inondations, l'établissement du programme du PAPI et ses modalités de suivi et d'évaluation. L'ensemble de ces démarches s'inscrira dans une dynamique de concertation et de construction.

En outre, ce programme vient compléter les actions non décrites dans le dossier de candidature du programme d'études préalables au PAPI, dans lesquelles le SMBGP s'investit depuis de nombreuses années avec le soutien de partenaires tels que l'agence de l'eau Adour-Garonne ou la région Nouvelle-Aquitaine. Il s'agit particulièrement de tout le volet gestion des milieux aquatiques par l'intermédiaire duquel le SMBGP met en œuvre annuellement les études et travaux pour restaurer la qualité des milieux aquatiques que sont les rivières et les zones humides. Le SMBGP s'engage également sur des opérations de prévention des inondations et d'adaptation au changement climatique basées sur des solutions fondées sur la Nature. L'ensemble de ce volet sera abordé dans le dossier de candidature du PAPI qui devrait être déposé courant 2024.

1- Réserve 1 :

PCS :

La fiche action 3.1 « Accompagnement méthodologique des élus et services communaux à la gestion de crise » indique que seules 54 % des communes disposent d'un PCS. L'état des lieux réalisé dans le cadre de la SLGRi a permis d'analyser 49 Plans Communaux de Sauvegarde. L'analyse a mis en évidence une très forte hétérogénéité des documents. Le SMBGP a organisé en 2019, 5 réunions d'aide à la réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde à destination des communes. En complément, suite à ces réunions, le SMBGP a accompagné individuellement 5 communes pour la réalisation/ ou la mise à jour de leurs PCS.

Dans un premier temps, les communes hors périmètre de la SLGRi seront invitées à transmettre leurs PCS pour analyse. Un accompagnement adapté au diagnostic sera ensuite proposé à l'ensemble des communes volontaires. La priorité concernera les communes sélectionnées pour la réalisation d'ouvrages (AXE 6 et 7).

L'analyse exhaustive des PCS du périmètre du PAPI figurera dans le dossier de candidature du PAPI et fera partie intégrante de la stratégie élaborée par le SMBGP.

Ouvrages hydrauliques :

Le SMBGP exerce depuis janvier 2019, la compétence GeMAPI sur le gave de Pau et ses affluents. A ce titre, il assume la responsabilité de gestion des ouvrages de protection contre les inondations classés par l'Etat sur son territoire de compétence.

Ces ouvrages (classés C ou D au titre du décret N°2007-1735) appartiennent soit directement au SMBGP suite à la dissolution par transfert des syndicats anciennement propriétaires, soit sont mis à disposition par les communes propriétaires via les EPCI-FP concernés.

Ces systèmes d'endiguement et aménagements hydrauliques vont voir leur classement modifié en application du décret n° 2015-526 en cas de maintien comme ouvrage de protection contre les inondations. Pour cela, les articles R562-14 et R562-19 du code de l'environnement fixent des échéances.

Pour répondre à toutes ces problématiques, le SMBGP a lancé un appel d'offres pour les études de régularisation des ouvrages classés. La mise en conformité des systèmes d'endiguement et des aménagements hydrauliques permettra de compléter les connaissances nécessaires à la définition d'une stratégie cohérente de maintien et de gestion de ces ouvrages. Les conclusions des études permettront de caractériser le fonctionnement de chacun des ouvrages et leurs zones d'influences. Pour l'instant, les connaissances sur le fonctionnement des ouvrages hydrauliques sont très hétérogènes et morcelées (annexe 1).

Pour les ouvrages projetés, en complément de la concertation menée avec les services de l'Etat systématiquement invités aux comités technique et de pilotage des études hydrauliques engagées, une synthèse de ces dernières indique les bassins concernés, les objectifs, les occurrences appréhendées, les solutions testées, les évaluations financières, les arbitrages des comités de pilotage, les éventuels résultats de l'ACB et enfin les correspondances avec les fiches actions du programme d'études préalables. L'ensemble de ces éléments est indiqué en annexes accompagné des cartographies correspondantes.

2- Réserve 2 :

Comme indiqué précédemment, les ouvrages hydrauliques sont en cours de régularisation. Actuellement, le SMBGP ne dispose pas d'une documentation suffisante pour déterminer les besoins d'instrumentation des ouvrages hydrauliques. Deux critères permettront de valider la pertinence d'équiper de capteurs les aménagements hydrauliques et/ou les systèmes d'endiguement :

- Le nombre et la typologie des enjeux protégés par l'ouvrage
- Le niveau de protection ou la capacité de stockage de l'ouvrage

Le montant de la fiche action 2.1 correspond à un montant global maximum, les études de régularisation ont pour objectif de prioriser les ouvrages les plus sensibles en termes d'anticipation de la crise et de déploiement des moyens de secours. La priorisation des ouvrages s'effectuera en concertation avec les acteurs associés au plan ORSEC.

3- Réserve 3 :

L'engagement financier de la commune de Gan dans le cadre de « l'étude de définition des travaux à entreprendre pour la suppression des points noirs hydrauliques » (fiche action 6.3) sera joint ultérieurement.

4- Autres remarques :

Le programme d'études préalables a été construit en adéquation avec les autres politiques publiques. Les fiches actions sont compatibles avec les objectifs et dispositions de la SLGRi du bassin du gave de Pau, du PGRI Adour-Garonne et du SDAGE Adour-Garonne (Annexe 3)

La stratégie du PAPI reste à finaliser sur la base des résultats des études envisagées et du diagnostic approfondi du territoire. Dans le cadre des études déjà engagées, plusieurs solutions ont été testées, seules les solutions les plus efficaces ont été validées à ce stade par les COPIL.

Les études inscrites dans le programme d'études préalables seront suivies par l'ensemble de l'équipe technique du SMBGP :

- L'animatrice PAPI
- La chargée de mission « diagnostics de vulnérabilité »
- Les deux techniciens rivière
- L'ingénieur

Les modalités de prise en compte des effets du changement climatique seront précisées dans le dossier PAPI. Pour cela, les résultats des fiches actions engagées dans le programme d'études préalables seront complétés par les autres actions du SMBGP, particulièrement sur le volet gestion des milieux aquatiques et la mise en œuvre des solutions fondées sur la Nature.

ANNEXE N°1 : Tableau de synthèse des aménagements hydrauliques

OUVRAGE	COMMUNE	ANCIENNE CLASSE	Arrêté de classement	CLASSE DE BARRAGE	CLASSE AMENAGEMENT HYDRAULIQUE	EDD BARRAGE	EDD A-H	VTA	RAPPORT DE SURVEILLANCE	CONSIGNES DE SURVEILLANCE	REGISTRE	PROPRIETAIRE	MISE A DISPOSITION	HAUTEUR EN METRES	VOLUME EN METRE CUBE	LONGUEUR EN METRE	DATE DE CONSTRUCTION	ETAT ACTUEL	CAPACITE AVANT DDEBORDEMENT
Bassin écreteur du Neez	GAN	B	AP n°2010285-1 du 12/10/2010	C b)	OUI	Réalisée en mai 2016	Réalisée en 2021	Réalisée en 2015	Non Réalisé	Réalisées en 2021	OUI	Gan	OUI	6	120 000	150	2003	Bon état	Côte déservoir : 223,80 m NGF
Bassin écreteur du Soust	GELOS	C	AP n° 2010-36-4 du 09/02/2010	C a)	OUI	Non réalisée	Non Réalisée	Non Réalisée	Non Réalisé	Non réalisées depuis la prise de compétence GeMAPI	OUI	Gelos Rontignon	OUI	6,5	300 000	280	2010	Bon état	Q100
Bassin écreteur EUROLACQ2	ARTIX	C	AP n° 2012-247-0015 du 03/09/2012	C b)	OUI	Non réalisée	Non Réalisée	Réalisée en 2020	Non Réalisé	Non réalisées depuis la prise de compétence GeMAPI	OUI	CC Lacq-Orthez	OUI	2,5	200 000	A analyser	2013	Bon état	A analyser
Bassin écreteur du Grecq	ORTHEZ	C	AP n° 2010-50-13 du 19/02/2010	C a)	OUI	Non réalisée	Non Réalisée	Réalisée en 2016	Non Réalisé	Non réalisées depuis la prise de compétence GeMAPI	OUI	Orthez	OUI	11	875 000	234	1998	Bon état	Q10 000, 32m3/s
Bassin écreteur du Luz de Casalis	ARROS DE NAY	D	AP n°2010278-44 du 05/10/2010	NON CLASSE	OUI	Non concernée	Non Réalisée	Réalisée en 2013	Non concerné	Non réalisées depuis la prise de compétence GeMAPI	OUI	SMBGP	Sans objet	5,5	290 000	180	2009	A surveiller mais bon état global	Q100
Bassin écreteur Bourries	NARCASTET / RONTIGNON	D	AP n°2010728-55 du 05/10/2010	C b)	OUI	Non réalisée	Non Réalisée	Réalisée en 2012	Non Réalisé	Non réalisées depuis la prise de compétence GeMAPI	OUI	SMBGP	Sans objet	6,6	80 000	200	1988	A surveiller Mais bon état	Q100 = 29,8 m3/s
Bassin écreteur Maison Commune	RONTIGNON	D	AP n°2010-278-53 du 05/10/2010	NON CLASSE	NON	Non concernée	Non Réalisée	Réalisée en 2012	Non concerné	Non réalisées depuis la prise de compétence GeMAPI	OUI	SMBGP	Sans objet	6,7	35 000	130	1988	A surveiller Mais bon état	Q100 = 19,2 m3/s
Bassin écreteur n°4	MAZERES-LEZONS	Non concerné	Non classé	NON CLASSE	NON	Non concernée	Non concernée	Non concernée	Non concerné	Non réalisées depuis la prise de compétence GeMAPI	OUI	SMBGP	Sans objet	1	1 600	120	1997	A surveiller	
Bassin écreteur Las Bareilles	NARCASTET	D	AP n°2010278-52 du 05/10/2010	NON CLASSE	NON	Non concernée	Non Réalisée	Réalisée en 2012	Non Réalisé	Non réalisées depuis la prise de compétence GeMAPI	OUI	SMBGP	Sans objet	7,1	23 000	80	1988	Bon état	Q100 = 16,8 m3/s

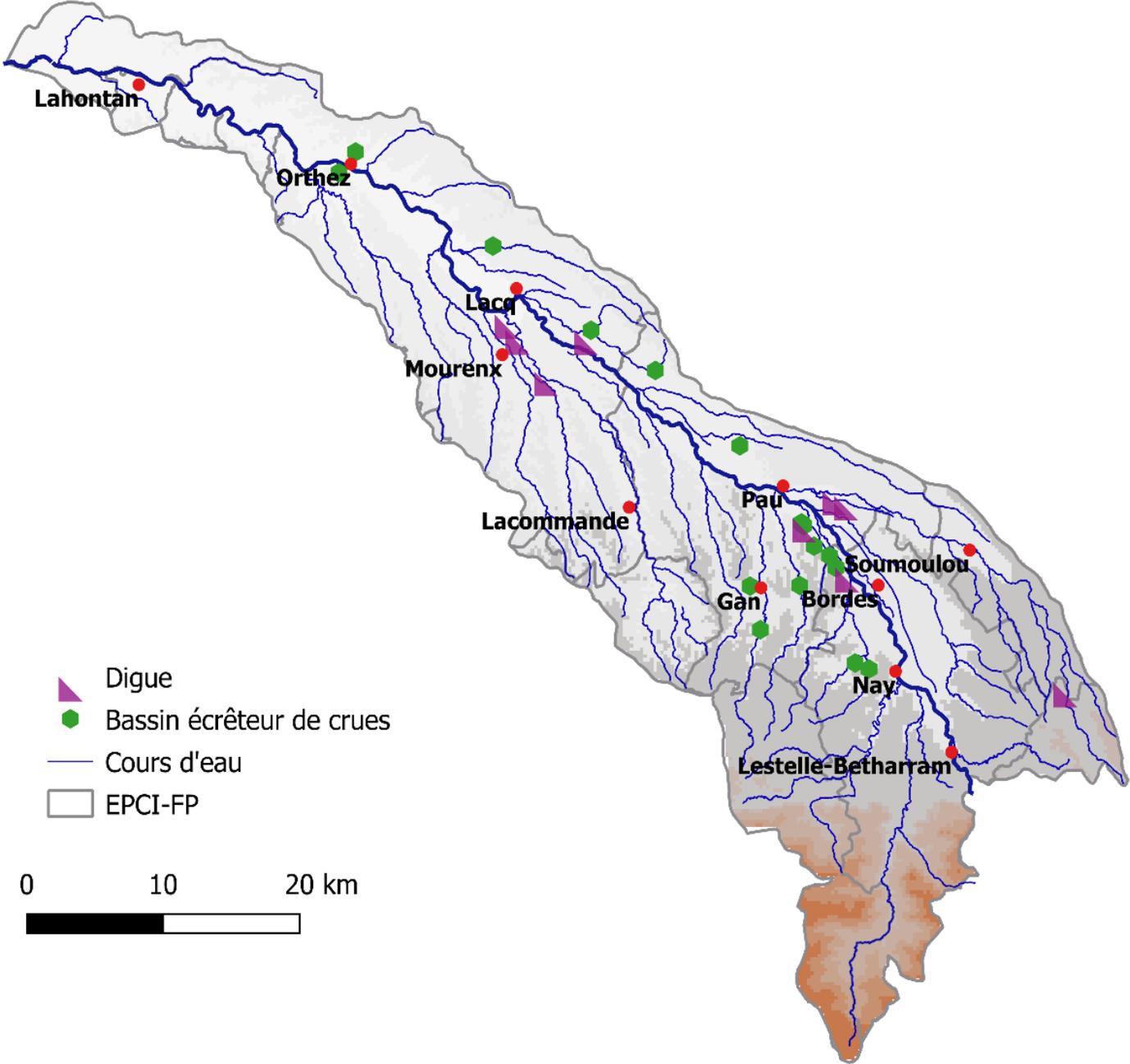
ANNEXE N°1 : Tableau de synthèse des aménagements hydrauliques

OUVRAGE	COMMUNE	ANCIENNE CLASSE	Arrêté de classement	CLASSE DE BARRAGE	CLASSE AMENAGEMENT HYDRAULIQUE	EDD BARRAGE	EDD A-H	VTA	RAPPORT DE SURVEILLANCE	CONSIGNES DE SURVEILLANCE	REGISTRE	PROPRIETAIRE	MISE A DISPOSITION	HAUTEUR EN METRES	VOLUME EN METRE CUBE	LONGUEUR EN METRE	DATE DE CONSTRUCTION	ETAT ACTUEL	CAPACITE AVANT DDEBORDEMENT
Bassin ecreteur Aulouze (Rieutort)	DENGUIN	D	AP n°2010278-47 du 05/10/2010	C b)	OUI	Non réalisée	Non Réalisée	Non Réalisée	Non Réalisé	Non réalisées depuis la prise de compétence GeMAPI	OUI	SMBGP	Sans objet	6,5	52 000	160	1999	Bon état	Non analysé
Bassin ecreteur Geule	MONT	D	AP n°2010278-51 du 05/10/2010	NON CLASSE	OUI	Non concernée	Non Réalisée	Réalisée en 2012	Non concerné	Non réalisées depuis la prise de compétence GeMAPI	OUI	Mont	OUI	5,5	175 000	177	2000	Bon état	Q100
Bassin ecreteur du Brougnat	GAN	D	AP n°2010278-42 du 05/10/2010	NON CLASSE	NON	Non concernée	Non concernée	Réalisée en 2014	Non concerné	Non réalisées depuis la prise de compétence GeMAPI	OUI	Gan	OUI	5	17 000	240	2001	Bon état	Q10
Bassin ecreteur du Montalibet	ORTHEZ	D	AP n°2010278-45 du 05/10/2010	NON CLASSE	NON	Non concernée	Non concernée	Réalisée en 2011	Non concerné	Non réalisées depuis la prise de compétence GeMAPI	OUI	Orthez	OUI	3	6 000	63	2010	A analyser	Q10

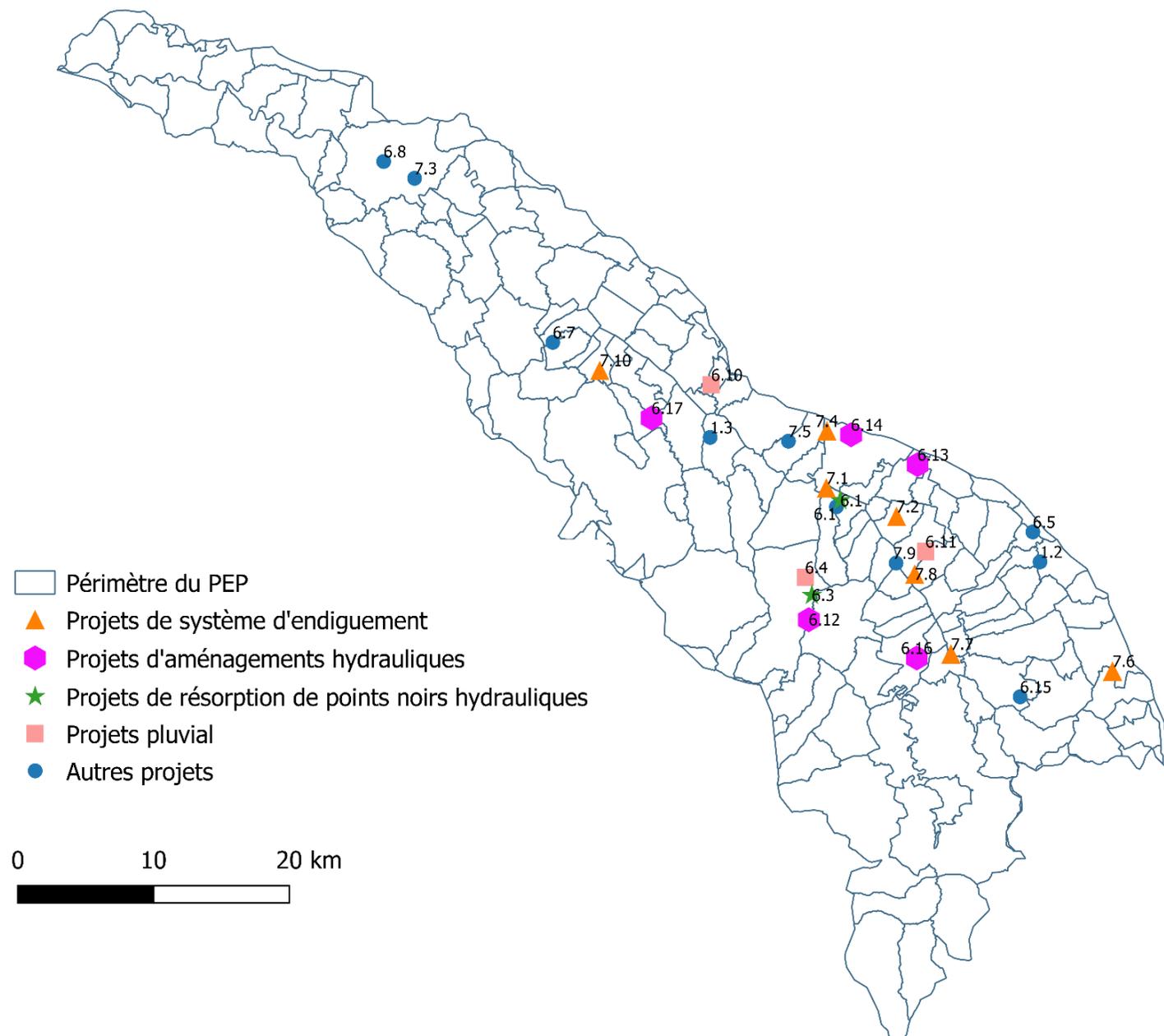
ANNAXE N°1 : Tableau de synthèse des systèmes d'endiguement

OUVRAGE	COMMUNE	ANCIENNE CLASSE	ARRETE DE CLASSEMENT	CLASSE SYSTEME D'ENDIGUEMENT	DESCRIPTIF DE L'OUVRAGE	EDD	VTA	RAPPORT DE SURVEILLANCE	CONSIGNES DE SURVEILLANCE	REGISTRE	PROPRIETAIRE	MISE A DISPOSITION	ZONE PROTEGEE ESTIMEE	COURS D'EAU	HAUTEUR EN METRE	LONGUEUR EN METRE	DATE DE CONSTRUCTION	ETAT ACTUEL	CAPACITE DE STOCKAGE
Digue de Narcastet	NARCASTET	C	AP 13/08/2009	C	digue en terre	Non Réalisée	Réalisée en 2009	Non Réalisé	Réalisées en 2007	OUI	Narcastet	En cours	Lotissement et ZA	Gave de pau	> 1	864	2008	Bon état	Q100
Digue de Mazères-Lezons	MAZERES-LEZONS	C	AP du 21/05/2013	C	digue en terre	Réalisée en 2011	Non Réalisée	Non Réalisé	Non réalisées depuis la prise de compétence GeMAPI	OUI	CD 64	En cours	Lotissement	Gave de pau	entre 0,5 et 2,2	800	2019	Bon état	Q100
Digue de la crèche intercommunale	BIZANOS	C	AP 13/08/2009	C	digue en terre	Non Réalisée	Réalisée en 2011	Non Réalisé	Non réalisées depuis la prise de compétence GeMAPI	OUI	Bizanos	En cours	Crèche intercommunale	Lassegue (affluent Ousse)	entre 0,3 et 1,3	85	entre 1994 et 1997	Etat moyen	A analyser
Digue de Pardies	PARDIES	C	AP 30/12/2010	C	digue en terre + enrochements	Non Réalisée	Non Réalisée	Non Réalisé	Non réalisées depuis la prise de compétence GeMAPI	OUI	Pardies	En cours	Centre-bourg	Baïses	Jusqu'à 2m	1,2 km classé et 882 m non classé	1960	A conforter	A analyser
Digue d'Abidos	ABIDOS	C		C	enrochements	Réalisée en 2016	Non Réalisée	Non Réalisé	Réalisées en 2018	OUI	Abidos	En cours	Lotissement	Baïses	> 1,5	240	2020	Bon état	Q100
Digue du bourg d'Idron	IDRON	C	AP n°2009236-10 du 24/08/2009	C	enrochements jointés + mur en galets maçonnés	Non Réalisée	Non Réalisée	Non Réalisé	Non réalisées depuis la prise de compétence GeMAPI	OUI	SMBGP	Sans objet	Lotissement	Ousse	entre 0,6 et 1,5	100	entre 1985 et 1990	A analyser	Q10
Digue Cabral	ARTIX	D	AP du 03/02/2010	C	enrochements	Non Réalisée	Non Réalisée	Non Réalisé	Non réalisées depuis la prise de compétence GeMAPI	OUI	SMBGP	Sans objet	Habitations ?	Aulouze	> 1	200	A analyser	Bon état	A analyser
Digue d'Os-Marsillon	OS-MARSILLON	D	AP n°2015-077-0008 du 18/03/2015	C	digue en terre	Non Réalisée	Non Réalisée	Non Réalisé	Réalisées en 2014	OUI	Os-Marsillon	OUI	Habitations	Baïses	2,4	183	2015	Bon état	entre Q30 et Q50
Digue de Pontacq	PONTACQ	NON CLASSEE pas d'obligations	NON CLASSEE	Non concerné	digue en terre	Non concernée	Non concernée	Non concerné	Non concernée	Non concerné	Non renseigné	Sans objet	Lotissement	Ousse	A analyser	A analyser	A analyser	A analyser	A analyser

Localisation des ouvrages hydrauliques existants



Localisation des études inscrites au programme d'études préalables au PAPI



Axe 0 : ANIMATION DE LA DEMARCHE PAPI									
Référence de la fiche action	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Échéance de réalisation	Compatibilité PGRI	Compatibilité dispositions SLGRi	Compatibilité objectif SLGRi	Compatibilité SDAGE	Action bénéficiant au moins à une commune couverte par un PPRI	Communes soumises à un PPRI
0.1	Animation du PAPI	SMBGP	2024	D 1.1	1.2	1	D51	L'ensemble du territoire PAPI	Au moins une commune
Axe 1 : AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE ET DE LA CONSCIENCE DU RISQUE									
Référence de la fiche action	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Échéance de réalisation	Compatibilité PGRI	Compatibilité dispositions SLGRi	Compatibilité objectif SLGRi	Compatibilité SDAGE	Action bénéficiant au moins à une commune couverte par un PPRI	Communes soumises à un PPRI
1.1	Analyse environnementale	SMBGP	2024	D 2.6	Non concerné	Non concerné	Non concerné	L'ensemble du territoire PAPI	Au moins une commune
1.2	Mise en cohérence des études hydrauliques de l'Ousse et propositions de solutions	SMBGP	2023	D 2.3	2.1	2	Non concerné	OUI	Toutes les communes riveraines de l'Ousse sont soumises à un PPRI
1.3	Etude hydraulique de la Juscle aval	SMBGP	2023	D 2.3	2.1	2	Non concerné	OUI	Artiguelouve
1.4	Retour d'expérience sur l'impact des voiries (Département)	SMBGP	2023	D 4.12	2.5	2	Non concerné	L'ensemble du territoire PAPI	Au moins une commune
1.5	Mise en place d'échelles de crues pédagogiques	SMBGP	2023	D 2.8 et D 2.9	2.6	2	A9	OUI	Lagos, Meillon, Mourenx, Soumoulou ...
1.6	Outils de communications	SMBGP	2024	D 2.8 et D 2.9	2.6	2	A9	L'ensemble du territoire PAPI	Au moins une commune
1.7	Sensibilisation au risque inondation dans les établissements scolaire	SMBGP	2024	D 2.8 et D 2.9	2.6	2	A9	OUI	Aressy, Beuste, Bizanos, Gan, Idron, Jurançon, Lee, Mourenx, Os-Marsillon, Ousse, Pardies-Piètat, Rontignon, Uzoz
1.8	Maquette « Maison résiliente »	SMBGP	2022	D 2.8 et D 2.9	2.6	2	A9	L'ensemble du territoire PAPI	Au moins une commune
1.9	Budget participatif	SMBGP	2024		Non concerné	Non concerné	Non concerné	L'ensemble du territoire PAPI	Au moins une commune
1.10	Repères de crues historiques	SMBGP	2024	D 3.12, D 2.7 et D 2.8	2.2	2	Non concerné	OUI	Uniquement les communes soumises à un PPRI
1.11	Appui aux collectivités pour l'information règlementaire sur les risques d'inondations	SMBGP	2024	D 2.9 et D 4.6	2.6	2	A10	OUI	Uniquement les communes soumises à un PPRI

Axe 2 : SURVEILLANCE, PREVISION DES CRUES ET DES INONDATIONS									
Référence de la fiche action	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Échéance de réalisation	Compatibilité PGRI	Compatibilité dispositions SLGRi	Compatibilité objectif SLGRi	Compatibilité SDAGE	Action bénéficiant au moins à une commune couverte par un PPRI	Communes soumises à un PPRI
2.1	Installation de capteurs permettant de télé-surveiller les ouvrages hydrauliques	SMBGP	2024	D 3.2	3.1	3	Non concerné	OUI	Orthez, Mont, Artix, Gan, Arros-de-Nay, Rontignon, Narcastet, Mazères-Lezons, Gelos, Pardies, Os-marsillon, Abidos, Bizanos, Idron, Labastide-Cézéracq
Axe 3 : ALERTE ET LA GESTION DE CRISE									
Référence de la fiche action	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Échéance de réalisation	Compatibilité PGRI	Compatibilité dispositions SLGRi	Compatibilité objectif SLGRi	Compatibilité SDAGE	Action bénéficiant au moins à une commune couverte par un PPRI	Communes soumises à un PPRI
3.1	Accompagnement méthodologique des élus et services communaux à la gestion de crise	SMBGP	2024	D 3.5 et D 3.6	3.2	3	Non concerné	Non financée	Non financée
3.2	Capitalisation des connaissances post crue	SMBGP- EPCI-FP-Etat-Communes	2022	D 3.12	3.1	3	Non concerné	Non financée	Non financée
3.3	Exercice de crise	Communes - EPCI-FP	2023	D 3.5 et D 3.6	3.2	3	Non concerné	Non financée	Non financée

Axe 4 : PRISE EN COMPTE DU RISQUE D'INONDATION DANS L'URBANISME									
Référence de la fiche action	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Échéance de réalisation	Compatibilité PGRI	Compatibilité dispositions SLGRi	Compatibilité objectif SLGRi	Compatibilité SDAGE	Action bénéficiant au moins à une commune couverte par un PPRI	Communes soumises à un PPRI
4.1	Atlas cartographique des zones inondables à l'échelle communale	SMBGP	2022	D 2.3 et D 2.7	2.1	2	Non concerné	Non financée	Non financée
4.2	Porter à connaissance avec proposition à l'urbanisme	DDTM 64	2024	D 4.5	4.1	4	A 34 et A36	Non financée	Non financée
4.3	Prise en compte des zones inondables et des zones d'expansion de crues dans les documents d'urbanisme	Communes - EPCI-FP	2024	D 4.5	4.1	4	A 34 et A36	Non financée	Non financée
4.4	Note d'urbanisme	SMBGP	2024	D 4.5	4.1	4	A 34 et A36	Non financée	Non financée
Axe 5 : REDUCTION DE LA VULNERABILITE DES BIENS ET DES PERSONNES									
Référence de la fiche action	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Échéance de réalisation	Compatibilité PGRI	Compatibilité dispositions SLGRi	Compatibilité objectif SLGRi	Compatibilité SDAGE	Action bénéficiant au moins à une commune couverte par un PPRI	Communes soumises à un PPRI
5.1	Diagnostic de vulnérabilité des habitations	SMBGP	2024	D 4.7 D 4.4 et D 4.12	4.2	4	D50 et D 51	Non concerné, actions réalisées dans le cadre d'un PEP/PAPI	Non concerné, actions réalisées dans le cadre d'un PEP/PAPI
5.2	Diagnostic de vulnérabilité des Etablissements Recevant du Public	SMBGP	2024	D 4.7 D 4.4 et D 4.12	4.2	4	D50 et D 51	Non concerné, actions réalisées dans le cadre d'un PEP/PAPI	Non concerné, actions réalisées dans le cadre d'un PEP/PAPI
5.3	Etudes préalables à l'aquisition amiable des biens en zones à risque à Bizanos	Commune de Bizanos	2023	D 4.9	4.1	4	D 51	Non concerné	Bizanos
Axe 6 : RALENTISSEMENT DES ECOULEMENTS									
Référence de la fiche action	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Échéance de réalisation	Compatibilité PGRI	Compatibilité dispositions SLGRi	Compatibilité objectif SLGRi	Compatibilité SDAGE	Action bénéficiant au moins à une commune couverte par un PPRI	Communes soumises à un PPRI
6.1 A	Etude de définition de travaux à entreprendre pour la suppression des points noirs hydrauliques (Loullié)	Département 64	2022	D 5.8	5.3	5	Non concerné	OUI	Mazères-Lezons et Gelos
6.1 B	Etude de définition de travaux à entreprendre pour la suppression des points noirs hydrauliques (Loullié)	SMBGP	2022	D 5.8	5.3	5	Non concerné	OUI	Mazères-Lezons et Gelos

ANNEXE N °3 : Compatibilité avec le PGRI et le SDAGE

6.2	Etude de recalibrage du Loulié	SMBGP	2022	D 5.8	5.3	5	Non concerné	OUI	Mazères-Lezons et Gelos
6.3	Etude de définition de travaux à entreprendre pour la suppression des points noirs hydrauliques (Tolou)	Gan	2022	D 5.8	5.3	5	Non concerné	OUI	Gan
6.4	Etude de définition de travaux à entreprendre pour la diminution des inondations liées au ruissellement pluvial sur la commune de Gan	CAPBP	2022		2.3	2	D 50	OUI	Gan
6.5	Etude préalable aux travaux d'un bras de décharge à Limendous	SMBGP	2023	D 5.8	Non concerné	Non concerné	Non concerné	OUI	Soumoulou
6.6	Lutter contre les remblais illégaux en zone inondable	DDTM	2024	D 5.4	5.2	5	D 40 et D48	L'ensemble du territoire PAPI	Au moins une commune
6.7	Etudes préalables au prolongement de la risberme (Luzoué)	SMBGP	2022	D 5.8	Non concerné	Non concerné	Non concerné	OUI	Mourenx
6.8	Etude de définition des travaux pour la renaturation de la zone d'expansion des crues du quartier Castetarbes (Orthez)	SMBGP	2023	D 5.3	Non concerné	Non concerné	Non concerné	OUI	Orthez
6.9	Etude de faisabilité des enrochements au droit des enjeux	SMBGP	2023	D5.1	5.1	5	D48	L'ensemble du territoire PAPI	Au moins une commune
6.10	Etude de définition des travaux à entreprendre pour la diminution des inondations liées au ruissellement pluvial sur la commune d' Aussevielle	CAPBP	2023	Non concerné	2.3	2	D 50	NON	NON
6.11	Etude de définition des travaux à entreprendre pour la diminution des inondations liées au ruissellement pluvial sur la ZAC Clément Ader	CCPN	2022	Non concerné	2.3	2	D 50	OUI	Assat et Bordes
6.12	Etudes préalables aux travaux de surélévation du bassin écrêteur du Neez	SMBGP	2023	D 5.4	6.5	6	D 48	OUI	Gan

ANNEXE N °3 : Compatibilité avec le PGRI et le SDAGE

6.13	Etudes préalables aux travaux de création du bassin écrêteur d'Idron-Sendets	CAPBP	2023	D 5.4	6.5	6	D 48	OUI	Idron
6.14	Etudes préalables aux travaux de création du bassin écrêteur de Pau-Bois de l'Hôpital	CAPBP	2024	D 5.4	6.5	6	D 48	OUI	Pau
6.15	Etudes préalables aux travaux du bassin écrêteur de Coarraze	SMBGP	2023	D 5.4	6.5	6	D 48	OUI	
6.16	Etudes préalables aux travaux du bassin écrêteur du Luz des Labasseres à Arros-de-Nay	SMBGP	2014	D 5.4	6.5	6	D 48	OUI	Arros-de-Nay
6.17	Etudes préalables aux travaux du bassin écrêteur à Abos / Parbayse	SMBGP	2023	D 5.4	6.5	6	D 48	OUI	Abos, Pardies, Noguères
Axe 7 : GESTION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES									
Référence de la fiche action	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Échéance de réalisation	Compatibilité PGRI	Compatibilité dispositions SLGRi	Compatibilité objectif SLGRi	Compatibilité SDAGE	Action bénéficiant au moins à une commune couverte par un PPRI	Communes soumises à un PPRI
7.1	Etudes préalables aux travaux de la digue de Gelos	SMBGP	2024	D 6.1 D 6.2 et D 6.3	6.5	6	D 49 et D 51	OUI	Gelos
7.2	Etudes préalables aux travaux des ouvrages Aressy - Meillon	SMBGP	2023	D 6.1 D 6.2 et D 6.3	6.5	6	D 49 et D 51	OUI	Aressy, Meillon
7.3	Etudes préalables aux travaux de la digue d'Orthez	SMBGP	2024	D 6.1 D 6.2 et D 6.3	6.5	6	D 49 et D 51	OUI	
7.4	Etudes Préalables aux travaux de reconstruction de la digue de Nogaro (Ousse des bois)	CAPBP	2021	D 6.1 D 6.2 et D 6.3	6.5	6	D 49 et D 51	OUI	Pau
7.5	Diagnostic technique, régularisation et optimisation des ouvrages existants sur les bassins de l'Ousse des bois et du Lauü	CAPBP	2022	D 6.1 D 6.2 et D 6.3	6.5	6	D 49 et D 51	OUI	Pau, Lescar, Lons
7.6	Etudes préalables aux travaux de réhabilitation de la digue de l'Aumette à Pontacq	SMBGP	2024	D 6.1 D 6.2 et D 6.3	6.5	6	D 49 et D 51	OUI	Pontacq

ANNEXE N °3 : Compatibilité avec le PGRI et le SDAGE

7.7	Etudes préalables aux travaux de réalisation d'un mur anti-crue à Nay	SMBGP	2023	D 6.1 D 6.2 et D 6.3	6 .5	6	D 49 et D 51	OUI	Nay
7.8	Etudes préalables aux travaux de la digue de Bordes	SMBGP	2024	D 6.1 D 6.2 et D 6.3	6 .5	6	D 49 et D 51	OUI	Bordes
7.9	Etudes préalables aux travaux de protection de la digue de Narcastet	SMBGP	2024	D 6.1 D 6.2 et D 6.3	6 .5	6	D 49 et D 51	OUI	Narcastet
7.10	Etudes préalables aux travaux de prolongement de la digue Pardies	SMBGP	2024	D 6.1 D 6.2 et D 6.3	6 .5	6	D 49 et D 51	OUI	Pardies
7.11	Etudes préalables aux travaux de protection de la Zone Industrielle de Lacq	SMBGP	2024	D 6.1 D 6.2 et D 6.3	6 .5	6	D 49 et D 51	OUI	Lacq

Etude hydraulique	Territoire concerné	Objectifs de l'étude	Occurrence modelisation	Solutions testées	Occurrence testée pour chaque scénario	Estimations des coûts	Conclusion des solutions testées	Solution(s) validée(s) par le COPIL	Résultat de l'ACB	Action inscrite dans le PEP (fiche action)	Suite à donner dans le PEP (fiches actions)
Etude Gave amont 2018	Narcastet, Mirepeix, Bourdettes, Baudreix, Arros-de-Nay, St-Abit, Boeil-Bezing, Pardies-Pietat, Bordes, Baliros, Assat	<ul style="list-style-type: none"> • Etude hydraulique de l'impact des crues du gave de Pau • Analyse des enjeux • Propositions de solutions, chiffrages, analyses coûts/bénéfices • Proposition d'un espace de bon fonctionnement du cours d'eau et d'un espace de divagation admissible 	<ul style="list-style-type: none"> • Q5 • Q10 • Q2013 • Q100 	<p>Scénario 1 : Création d'un système d'endiguement entre le lac de la gravière et le lac de loisir (Baudreix-Mirepaix)</p> <p>Scénario 2 : Déversoir à l'aval du lac de Baudreix</p> <p>Scénario 3 : Création d'un système d'endiguement à Bordes</p> <p>Scénario 4 : Création d'un système d'endiguement le long de la RD à Assat</p> <p>Scénario 5 : Création d'un système d'endiguement à Narcastet</p>	L'ensemble des scénarii : Q100	<p>Scénario 1 : 520 000 € HT</p> <p>Scénario 2 : 440 000 € HT</p> <p>Scénario 3 : 2 000 000 € HT</p> <p>Scénario 4 : Non étudié</p> <p>Scénario 5 : 370 000 € HT</p>	<p>Scénario 1 : Fort report et aggravation de l'impact de crue en rive gauche</p> <p>Scénario 2 : Diminution du risque inondation sur les enjeux immédiats et situés à l'aval</p> <p>Scénario 3 : Protection du lotissement (41 habitations) et de l'entreprise SAFRAN</p> <p>Scénario 4 : Aggravation forte de l'inondation sur la rive gauche à Narcastet</p> <p>Scénario 5 : Protection du lotissement mais ACB négative</p>	<p>Scénario 2 : Déversoir à l'aval du lac de Baudreix</p> <p>Scénario 3 : Système d'endiguement à Bordes</p>	<p>Scénario 2 : ACB négative</p> <p>Scénario 3 : ACB positive</p> <p>Scénario 4 : ACB négative</p>	<p>Scénario 3 : Système d'endiguement à Bordes : 7.8</p>	0.1, 1.1, 1.4, 1.6, 1.7, 1.8, 1.9, 1.10, 1.11, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 6.6, 6.9, 7.8, 7.9

Etude hydraulique	Territoire concerné	Objectifs de l'étude	Occurrence modelisation	Solutions testées	Occurrence testée pour chaque scénario	Estimations des coûts	Conclusion des solutions testées	Solution(s) validée(s) par le COPIL	Résultat de l'ACB	Action inscrite dans le PEP (fiche action)	Suite à donner dans le PEP (fiches actions)
Etude gave amont 2021	Lestelle-Bétharram, Igon, Coarraze, Nay, Mirepeix	<ul style="list-style-type: none"> Etude hydraulique de l'impact des crues du gave de Pau Analyse des enjeux Propositions de solutions, chiffrages, analyses coûts/bénéfices Proposition d'un espace de bon fonctionnement du cours d'eau et d'un espace de divagation admissible 	<ul style="list-style-type: none"> Q5 Q10 Q2013 Q100 Esquisse Q1000 	<p>Scénario 1 : Arasement à la côte du terrain naturel des berges du canal d'amenée à la centrale Defroissard</p> <p>Scénario 2 : Réouverture du bras secondaire rive gauche sous le pont de la RD 938</p> <p>Scénario 3 : Réouverture de l'écoulement rive gauche en amont pont de Baburet</p> <p>Scénario 4 : Création d'un mur anti-crue en rive droite du gave, en amont du pont de Claracq à Nay</p> <p>Scénario 5 : Effacement de merlons</p> <p>Scénario 6 : Abaissement de la rive gauche du canal de Mirepeix</p>	L'ensemble des scénarii : Q100	<p>Scénario 1 : 140 000 € HT</p> <p>Scénario 2 : 275 000 € HT</p> <p>Scénario 3 : 6 500 € HT</p> <p>Scénario 4 : 950 000 € HT</p> <p>Scénario 5 : 180 000 € HT</p> <p>Scénario 6 : 110 000 € HT</p>	<p>Scénario 1 : Inefficace</p> <p>Scénario 2 : inefficace</p> <p>Scénario 3 : Les incidences sont très limitées</p> <p>Scénario 4 : Protection du lotissement de Nay et Mirepeix (44 habitations) et d'une entreprise</p>	Scénario 4 : Création d'un mur anti-crue en rive droite du gave, en amont du pont de Claracq à Nay	Scénario 4 : ACB positive	Scénario 4 : Création d'un mur anti-crue en rive droite du gave, en amont du pont de Claracq à Nay : 7.7	0.1, 1.1, 1.4, 1.6, 1.7, 1.8, 1.9, 1.10, 1.11, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 6.6, 6.9, 7.7

ANNEXE N °4 : Synthèse des études hydrauliques

Etude hydraulique	Territoire concerné	Objectifs de l'étude	Occurrence modelisation	Solutions testées	Occurrence testée pour chaque scénario	Estimations des coûts	Conclusion des solutions testées	Solution(s) validée(s) par le COPIL	Résultat de l'ACB	Action inscrite dans le PEP (fiche action)	Suite à donner dans le PEP (fiches actions)
Etude gave médian	Narcastet, Meillon, Aressy, Uzos, Mazères-Lezons, Gelos, Pau, Jurançon, Billère, Lons, Laroin, Lescar, Artiguelouve, Poey-de-Lescar, Siros, Arbus, Denguin, Tarsacq, Labastide-Cézéracq	<ul style="list-style-type: none"> • Etude hydraulique de l'impact des crues du gave de Pau • Analyse des enjeux • Propositions de solutions, chiffrages, analyses coûts/bénéfices • Proposition d'un espace de bon fonctionnement du cours d'eau et d'un espace de divagation admissible 	<ul style="list-style-type: none"> • Q5 • Q10 • Q2013 • Q100 	Scénario 1 : Création d'un système d'endiguement à Gelos	L'ensemble des scénarii : Q100	Scénario 1 : 1 810 000 € HT	Scénario 1 : Efficace mais faisabilité à confirmer dans le PEP, l'étude complémentaire permettra d'analyser le rôle du Soust. Protection du lotissement (121 habitations), de 14 bâtiments industriels et 3 bâtiments agricoles	Scénario 1 : Création d'un système d'endiguement à Gelos et intégration des nouvelles zones inondables identifiées dans le PLUI	Scénario 1 : ACB positive	Scénario 1 : Création d'un système d'endiguement à Gelos : 7.1	0.1, 1.1, 1.3, 1.4, 1.6, 1.7, 1.8, 1.9, 1.10, 1.11, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 6.6, 6.9, 7.1

Etude hydraulique	Territoire concerné	Objectifs de l'étude	Occurrence modelisation	Solutions testées	Occurrence testée pour chaque scénario	Estimations des coûts	Conclusion des solutions testées	Solution(s) validée(s) par le COPIL	Résultat de l'ACB	Action inscrite dans le PEP (fiche action)	Suite à donner dans le PEP (fiches actions)
Etude gave aval	Abidos, Abos, Arbus, Argagnon, Artiguelouve, Artix, Baigts-de-Béarn, Bellocq, Berenx, Besingrand, Biron, Castetis, Cauneille, Cauneille, Denguin, Habas, Labastide-Cézéracq, Labatut, Lacq, Lagor, Lahontan, Lescar, Maslacq, Mont, Orthez, Os-Marsillon, Pardies, Puyoo, Ramous, Saint-Cricq-du-Gave, Salles-Mongiscard, Sarpourenx, Siros, Sordes-de-l'Abbaye, Tarsacq	<ul style="list-style-type: none"> • Etude hydraulique de l'impact des crues du gave de Pau • Analyse des enjeux • Propositions de solutions, chiffrages, analyses coûts/bénéfices • Proposition d'un espace de bon fonctionnement du cours d'eau et d'un espace de divagation admissible 	<ul style="list-style-type: none"> • Q5 • Q10 • Q2013 • Q100 • Esquisse Q1000 	<p>Scénario 1 : Création d'un aménagement de la RG (Orthez)</p> <p>Scénario 2 : Création d'un système d'endiguement protégeant la zone industrielle des Saligues (Orthez)</p> <p>Scénario 3 : Pose de clapets anti-retour aux exutoires du réseau pluvial et création d'un dos d'âne sur la route RD9</p> <p>Scénario 4 : Rehausse de la RD31 pour protéger l'usine de Lacq</p> <p>Scénario 5 : Augmentation de la capacité de transit de l'ouvrage sous l'A64 à Maslacq pour éviter la surverse sur l'autoroute</p>	L'ensemble des scénarii : Q100	Etude en cours	<p>Scénario 1 : Inefficace</p> <p>Scénario 2 : Protection de la zone industrielle des Saligues (Orthez)</p> <p>Scénario 3 : Protection de la zone artisanale</p> <p>Scénario 4 : Protection de zone industrielle pour la crue centennale et entraine une surinondation négligeable d'enjeux (environ +1 ou +2 cm au droit de l'entreprise « Nordon Industries »)</p> <p>Scénario 5 : Protection de l'autoroute et de la STEP pour la centennale</p>	Etude en cours	ACB en cours	<p>Scénario 2 : Création d'un système d'endiguement protégeant la zone industrielle des Saligues (Orthez) 7.3</p> <p>Scénario 4 : Rehausse de la RD31 pour protéger l'usine de Lacq 7.11</p>	0.1, 1.1, 1.4, 1.6, 1.7, 1.8, 1.9, 1.10, 1.11, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 6.6, 6.9, 7.3, 7.11

Etude hydraulique	Territoire concerné	Objectifs de l'étude	Occurrence modelisation	Solutions testées	Occurrence testée pour chaque scénario	Estimations des coûts	Conclusion des solutions testées	Solution(s) validée(s) par le COPIL	Résultat de l'ACB	Action instruite dans le PEP (fiche action)	Suite à donner dans le PEP (fiches actions)
Lagoin	Coarraze, Bénéjacq, Bordères, Lagos, Beuste, Boëil-Bezing, Angaïs, Bordes, Assat, Meillon, Arressy	<ul style="list-style-type: none"> Etude hydraulique de l'impact des crues du Lagoin Analyse des enjeux Propositions de solutions, chiffrages, analyses coûts/bénéfices Proposition d'un espace de bon fonctionnement du cours d'eau et d'un espace de divagation admissible 	<ul style="list-style-type: none"> Q5 Q10 Q50 Q100 Esquisse Q1000 	<p>Scénario 1 : Construction de l'aménagement hydraulique à Coarraze</p> <p>Scénario 2: Sur inondation de certaine zone agricole</p> <p>Scénario 3 : Construction d'un système d'endiguement pour protéger les bourgs de Meillon et Aressy</p> <ul style="list-style-type: none"> Projet 1 - Ouvrage de décharge rive droite sous la RD 937 Projet 2 - Projet 1 + fossés rive gauche aval Projet 3 - Projet 2 + fossé rive gauche Projet 4 - Projet 3 + ouvrage de décharge 	L'ensemble des scénarii : Q10, Q50 et Q100	<p>Scénario 1 : 720 000 € HT</p> <p>Scénario 2 : Non estimé</p> <p>Scénario 3 : 740 000 € HT</p>	<p>Scénario 1 : Réduction de l'aléa de 10 à 30 cm entre Bénéjacq et Lagos</p> <p>Scénario 2 : Peu efficace</p> <p>Scénario 3 : Diminution de l'aléa de 20 à 60 cm et protection de 91 habitations et de 2 entreprises</p>	<p>Scénario 1 : Construction de l'aménagement hydraulique (bassin écrêteur) à Coarraze</p> <p>Scénario 3 : Construction d'un système d'endiguement pour protéger les bourgs de Meillon et Aressy</p>	<p>Scénario 1 : ACB positive</p> <p>Scénario 3 : ACB positive</p>	<p>Scénario 1 : Construction du aménagement hydraulique (bassin écrêteur) à Coarraze : 6.15</p> <p>Scénario 3 : Construction d'un système d'endiguement pour protéger les bourgs de Meillon et Aressy : 7.2</p>	0.1, 1.1, 1.4, 1.5, 1.6, 1.7, 1.8, 1.9, 1.10, 1.11, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 6.6, 6.11, 6.15

Etude hydraulique	Territoire concerné	Objectifs de l'étude	Occurrence modelisation	Solutions testées	Occurrence testée pour chaque scénario	Estimations des coûts	Conclusion des solutions testées	Solution(s) validée(s) par le COPIL	Résultat de l'ACB	Action inscrite dans le PEP (fiche action)	Suite à donner dans le PEP (fiches actions)
Neez	Rébénacq, Gan, Jurançon	<ul style="list-style-type: none"> Etude hydraulique de l'impact des crues du Neez et affluents Analyse des enjeux Propositions de solutions, chiffrages, analyses coûts/bénéfices Proposition d'un espace de bon fonctionnement du cours d'eau et d'un espace de divagation admissible 	<ul style="list-style-type: none"> Q5 Q10 Q30 Q50 Q2018 Q100 Esquisse Q1000 	<p>Scénario 1 : Création d'un aménagement hydraulique du Houndarnas</p> <p>Scénario 2 : Surélévation de l'aménagement hydraulique existant(BE Neez)</p> <p>Scénario 3 : Décaissement de la plaine du Mercé</p> <p>Scénario 4 : Décaissement à Rébénacq</p> <p>Scénario 5 : Création d'un bras de délestage du Mercé</p> <p>Scénario 6 : Sur-inondation à Gan/Jurançon</p> <p>Scénario 7 : Décaissement à Gan/Jurançon</p>	L'ensemble des scénarii : Q100	<p>Scénario 1 : 550 000 € HT</p> <p>Scénario 2 : 500 000 € HT</p> <p>Scénario 3 : 400 000 € HT</p> <p>Scénario 4 : Non estimé</p> <p>Scénario 5 : Non estimé</p> <p>Scénario 6 : Non estimé</p> <p>Scénario 7 : Non estimé</p>	<p>Scénario 1 : Réduction de l'aléa de 10 à 30 cm</p> <p>Scénario 2 : -10 à 20 cm</p> <p>Scénario 3 : -5 à 10 cm</p> <p>Scénario 4 : Le décaissement rive gauche induit un abaissement de 0,1 m sur le tronçon décaissé</p> <p>Scénario 5 : Les débordements en rive gauche sont plus tardifs, et la durée de submersion est réduite. L'emprise de la ZI est sensiblement identique en rive gauche, avec néanmoins une diminution des hauteurs de l'ordre de 10 à 20 cm au niveau du Super U, des rues Gaston de Foix et Jacques Prévert</p> <p>Scénario 6 : Non efficace</p> <p>Scénario 7 : Non efficace</p>	<p>Scénario 2 : Surélévation de l'aménagement hydraulique existant (bassin écrêteur du Neez)</p> <p>Scénario 5 : Création d'un bras de délestage du Mercé</p>	<p>Scénario 2 : ACB positive</p> <p>Scénario 5 : ACB positive</p>	<p>Scénario 2 : Surélévation de l'aménagement hydraulique existant (bassin écrêteur du Neez) : 6.12</p>	0.1, 1.1, 1.4, 1.5, 1.6, 1.7, 1.8, 1.9, 1.10, 1.11, 2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 6.3, 6.4, 6.6, 6.12

Etude hydraulique	Territoire concerné	Objectifs de l'étude	Occurrence modelisation	Solutions testées	Occurrence testée pour chaque scénario	Estimations des coûts	Conclusion des solutions testées	Solution(s) validée(s) par le COPIL	Résultat de l'ACB	Action instrite dans le PEP (fiche action)	Suite à donner dans le PEP (fiches actions)
Ousse des bois	Limendous, Soumoulou, Nousty, Sendets, Idron, pau, Bizanos, Lons, Lescar, Poey-de-Lescar, Aussevielle, Denguin	<ul style="list-style-type: none"> Etude hydraulique de l'impact des crues de l'ousse des bois Analyse des enjeux Propositions de solutions, chiffrages, analyses coûts/bénéfices 	<ul style="list-style-type: none"> Q5 Q10 Q50 Q100 Esquisse Q1000 	<p>Scénario 1 : 10 aménagements sur l'ensemble du bassin -> 2 nouveaux bassins écrêteurs ; reconstruction d'une digue existante ; optimisation de 3 aménagements existants (2 bassins écrêteurs et 1 bras de délestage) ; remplacement de 2 ouvrages hydrauliques (franchissement de cours d'eau) ; création d'un bras de délestage ; 1 aménagement de gestion des eaux de ruissellement.</p> <p>Scénario 2 : scénario 1 + 3 aménagements supplémentaires</p> <p>Scénario 3 : scénario 2 + 4 aménagements supplémentaires</p>	L'ensemble des scénarii : Q10, Q50 et Q100	<p>Scénario 1 : 3 317 000 € HT</p> <p>Scénario 2 : 5 414 000 € HT</p> <p>Scénario 3 : 10 106 500 € HT</p>	<p>Scénario 1 : Protection de 63 habitants par an</p> <p>Scénario 2 : Protection de 72 habitants par an</p> <p>Scénario 3 : Protection de 82 habitants par an</p>	Scénario 3 avec une progressivité dans le temps : aménagements proposés dans le scénario 1 en phase d'étude de conception dans le PEP	Les indicateurs synthétiques de l'AMC sont positifs pour les 3 scénarios. Le scénario S3 apparait comme celui le plus économiquement efficient, avec une VAN de 10 M€ et un rapport B/C supérieur à 1,6	<p>Scénario 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Etude pour la diminution des inondations liées au ruissellement pluvial sur la commune d'Aussevielle : 6.10 Etudes conception des bassins écrêteurs Ousse des bois : 6.13 & 6.14 Régularisation et optimisation des ouvrages existants + l'étude préalable aux travaux de reconstruction de la digue de Nogaro : 7.4 & 7.5 	0.1, 1.1, 1.4, 1.5, 1.6, 1.7, 1.8, 1.9, 1.10, 1.11, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 6.6, 6.10, 6.13, 6.14, 7.4, 7.5,

Etude hydraulique	Territoire concerné	Objectifs de l'étude	Occurrence modelisation	Solutions testées	Occurrence testée pour chaque scénario	Estimations des coûts	Conclusion des solutions testées	Solution(s) validée(s) par le COPIL	Résultat de l'ACB	Action inscrite dans le PEP (fiche action)	Suite à donner dans le PEP (fiches actions)
Luz de Labassères 2017	Haut-de-Bosdarros, Arros-de-Nay, Saint-Abit, Pardies-Piétat, Bairos	<ul style="list-style-type: none"> • La faisabilité hydrologique • La faisabilité géotechnique • La faisabilité environnementale • La faisabilité technique au stade d'une faisabilité. • La faisabilité réglementaire • L'estimation prévisionnelle des coûts 	<ul style="list-style-type: none"> • Q2 • Q5 • Q100 	Scénario 1 : Création d'un aménagement hydraulique (bassin écrêteur) à Arros-de-Nay	Scénario 1 : Q100	Scénario 1 : 437778 € HT	Scénario 1 : Diminution de l'aléa et suppression de l'aléa sur certains secteurs pour des crues comprises entre la Q10 et Q30	Scénario 1 : Création d'un aménagement hydraulique (bassin écrêteur) à Arros-de-Nay	ACB a réaliser dans le PEP	Scénario 1 : Création d'un aménagement hydraulique (bassin écrêteur) à Arros-de-Nay : 6.16	0.1, 1.1, 1.3, 1.4, 1.6, 1.7, 1.8, 1.9, 1.10, 1.11, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 6.16

Etude hydraulique	Territoire concerné	Objectifs de l'étude	Occurrence modelisation	Solutions testées	Occurrence testée pour chaque scénario	Estimations des coûts	Conclusion des solutions testées	Solution(s) validée(s) par le COPIL	Résultat de l'ACB	Action inscrite dans le PEP (fiche action)	Suite à donner dans le PEP (fiches actions)
Baïse-Luzoué	Abidos, Abos, Arbus, Cuqueron, Lagor, Lahourcade, Monein, Mont, Mourenx, Noguères, Os-Marsillon, Parbayse,	<ul style="list-style-type: none"> Etude hydraulique de l'impact des crues de la Baïse et du Luzoué Propositions de solutions, chiffrages, analyses coûts/bénéfices Définition des ZEC Dossier de régularisation des ouvrages existants de protection (3 digues) 	<ul style="list-style-type: none"> Q5 Q10 Q50 Q100 Esquisse Q1000 	<p>Scénario 1 : Ecrêteur de Parbayse</p> <p>Scénario 2 : Mise en transparence de merlon Abos</p> <p>Scénario 3 : Rehausse amont RD2 Abos</p> <p>Scénario 4 : Extension aval de la digue de Pardies</p> <p>Scénario 5 : Confortement linéaire classé digue de Pardies</p> <p>Scénario 6 : Rehausse RD281 Mourenx</p> <p>Scénario 7 : Décaissage aval ZI Luzoué</p> <p>Scénario 8 : Décaissage amont ZI Luzoué</p> <p>Scénario 9 : Ecrêteur Lacoumette Lahourcade</p> <p>Scénario 10 : Prolongement de la risberne à Mourenx</p> <p>Scénario 11 : Transparence route accès aire d'accueil des gens du voyage Mourenx</p>	L'ensemble des scénarii : Q100	<p>Scénario 1 : 2 400 000 € HT</p> <p>Scénario 2 : 24 000€ HT</p> <p>Scénario 4 : 400 000 € HT</p> <p>Scénario 5 : 200 000€ HT</p> <p>Scénario 6 : 74 000 € HT</p> <p>Scénario 10 : 24 000 € HT</p>	<p>Scénario 1 : Suppression ou réduction de l'aléa (- 25 à 50 cm) sur les secteurs d'Abos, Pardies, Mourenx, Os-Marsillon et Abidos</p> <p>Scénario 2 : Augmente la zone d'expansion des crues</p> <p>Scénario 3 : Inutile si réalisation du bassin écrêteur</p> <p>Scénario 4 : Protection des habitations à Pardies</p> <p>Scénario 5 : Protection des habitations à Pardies</p> <p>Scénario 6 : Supression de l'aléa sur Mourenx</p> <p>Scénario 7 : Inefficace</p> <p>Scénario 8 : Inefficace</p> <p>Scénario 9 : Inefficace</p> <p>Scénario 10 : Protection du lotissement des Barthes à Mourenx</p> <p>Scénario 11 : Surinondation à l'aval</p>	<p>Scénario 1 : Ecrêteur de Parbayse</p> <p>Scénario 2 : Mise en transparence de merlon Abos</p> <p>Scénario 4 : Extension aval de la digue de Pardies</p> <p>Scénario 5 : Confortement linéaire classé digue de Pardies</p> <p>Scénario 6 : Rehausse RD281 Mourenx</p> <p>Scénario 10 : Prolongement de la risberne à Mourenx</p>	<p>ACB positive</p> <p>La VAN est positive à 50 ans.</p> <p>Le rapport B/C : 5,61 €</p>	<p>Scénario 1 : Ecrêteur de Parbayse : 6.17</p> <p>Scénario 4 : Extension aval de la digue de Pardies 7.10</p> <p>Scénario 5 : Confortement linéaire classé digue de Pardies 7.10</p> <p>Scénario 10 : Prolongement de la risberne à Mourenx 6.7</p>	0.1, 1.1, 1.4, 1.5, 1.6, 1.7, 1.8, 1.9, 1.10, 1.11, 2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 6.6, 6.7, 6.17

ANNEXE N °4 : Syntèse des études hydrauliques

Etude hydraulique	Territoire concerné	Objectifs de l'étude	Occurrence modelisation	Solutions testées	Occurrence testée pour chaque scénario	Estimations des coûts	Conclusion des solutions testées	Solution(s) validée(s) par le COPIL	Résultat de l'ACB	Action instrite dans le PEP (fiche action)	Suite à donner dans le PEP (fiches actions)
Loulié	Mazères-Lezons, Gelos	<ul style="list-style-type: none"> Analyse du fonctionnement hydraulique des crues du Loulié (2,2 km) Définition de solutions de réduction du risque d'inondation au stade de faisabilité 	<ul style="list-style-type: none"> Q2Q5 Q10 Q50 Q100 	<p>Scénario 1 : Construction d'ouvrages écrêteurs de crues</p> <p>Scénario 2 : Mobilisation de zones d'expansion de crue</p> <p>Scénario 3 : Favorisation d'un écoulement rapide en zone de débordement</p>	L'ensemble des scénarii : Q5, Q10, Q20, Q50, Q100	<p>Scénario 1 : non estimé</p> <p>Scénario 2 : 483 046 € HT</p> <p>Scénario 3 : 192 335 € HT</p>	Scénario 3 : Favorisation d'un écoulement rapide en zone de débordement	<p>Scénario 3 :</p> <p>Favorisation d'un écoulement rapide en zone de débordement :</p> <p>Modification ponts bloquants et recalibrage du cours d'eau</p>	Pas d'ACB réalisée	<p>Scénario 3 :</p> <p>Favorisation d'un écoulement rapide en zone de débordement : 6.1 et 6.2</p>	0.1, 1.1, 1.4, 1.6, 1.7, 1.8, 1.9, 1.10, 1.11, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 6.6